

S é a n c e   d u   2 9   j u i n   2 0 2 2

Convocations à Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux à la date du 23 juin 2022 "Vous êtes priés de bien vouloir assister à la réunion du conseil municipal qui aura lieu, **le mercredi 29 juin 2022 à 18h30, en mairie.**

Conformément aux directives préfectorales, le quorum est atteint avec 1/3 des membres du conseil municipal et chaque conseiller peut être porteur de deux procurations

**ORDRE DU JOUR**

1. Election d'un nouvel adjoint au maire suite à la démission de Madame Monique BOF de ses fonctions d'adjoint au maire
2. Fixation des indemnités de fonction des élus
3. Fixation du nombre de représentants du personnel au comité social territorial de la commune et décision du recueil de l'avis des représentants des collectivités et établissements
4. Convention avec la commune de Viviers pour le remboursement des frais liés à la mutation d'un agent
5. Convention de mise à disposition d'agents de police municipale de la commune de Pierrelatte
6. Attribution d'une subvention au Canoë Kayak Club Bourguésan dans le cadre de sa participation à la réception du Kawu Club de Monschau
7. Demande d'aide financière auprès de la région Auvergne Rhône-Alpes dans le cadre du Contrat Région ville
8. Demande d'aide financière auprès du département de l'Ardèche dans le cadre du dispositif Atout ruralité 07
9. Demande de subvention auprès de la DRAC Auvergne Rhône Alpes pour les travaux de nettoyage de la toiture de l'église Saint Andéol et de la toiture de la chapelle Saint Polycarpe
10. Attribution de subventions aux associations au titre des activités en temps scolaire
11. Fixation des tarifs de cantine pour l'année scolaire 2022 – 2023
12. Fixation des tarifs des accueils périscolaires à l'unité sur l'année scolaire 2022-2023
13. Fixation de la majoration des tarifs de cantine en cas du non-respect des délais de réservation pour l'année 2022 - 2023
14. Fixation de la majoration des tarifs des accueils périscolaires en cas du non-respect des délais de réservation pour l'année 2022 - 2023
15. Règlement intérieur de la restauration scolaire et des accueils périscolaires
16. Délibération portant approbation de la convention de co-maitrise d'ouvrage portant sur la réfection des berges de la Tourne à Bourg-Saint-Andéol avec la Communauté de Communes du Rhône au Gorges de l'Ardèche
17. Approbation des conventions d'OPAH-RU 2022-2027 et du POPAC La Jeannette 2022-2025
18. Approbation du règlement d'opération façades 2022-2023
19. Approbation de la convention relative au versement des subventions de l'OPAH-RU 2022-2027 et de l'opération façades 2022-2023
20. Demande d'aide financière auprès du conseil départemental de l'Ardèche pour des travaux d'aménagement de sécurité le long des routes départementales
21. Demande d'aide financière auprès du conseil départemental de l'Ardèche pour des travaux d'aménagement de sécurité le long des routes départementales
22. Dénomination du parvis St Joseph et du Passage des Arts
23. Décisions du Maire
24. Questions diverses

Bourg-Saint-Andéol, le 23 juin 2022  
Le Maire,  
Françoise GONNET TABARDEL

